



Conseil économique et social

Distr. générale
19 décembre 2012
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Quarante-quatrième session

26 février-1^{er} mars 2013

Point 3 g) de l'ordre du jour provisoire*

**Questions soumises à la Commission pour examen
et décision : statistiques agricoles**

Rapport du Comité directeur sur les progrès accomplis dans l'exécution de la Stratégie mondiale visant à améliorer les statistiques agricoles et rurales

Note du Secrétaire général

Donnant suite à la demande formulée par la Commission de statistique à sa quarante-troisième session, qui s'est tenue du 28 février au 2 mars 2012 (voir E/2012/24, chap. I.A), le Secrétaire général a l'honneur de transmettre le rapport du Comité directeur sur les progrès accomplis dans l'exécution de la Stratégie mondiale visant à améliorer les statistiques agricoles et rurales aux niveaux mondial, régional et des pays. Ce rapport présente les résultats obtenus jusqu'à présent dans la création de mécanismes de gouvernance, l'élaboration de plans d'action régionaux, la mobilisation d'un appui technique et financier et la mise en œuvre de programmes de recherche et de développement des capacités. La Commission est invitée à prendre note des progrès accomplis et à fournir des recommandations sur les moyens d'accélérer l'application des mesures prévues. Elle pourrait notamment juger bon d'engager les pays et les partenaires fournissant des ressources à appuyer la mise en œuvre de la Stratégie et la mobilisation des ressources nécessaires pour combler le déficit de financement.

* E/CN.3/2013/1.



Rapport du Comité directeur sur les progrès accomplis dans l'exécution de la Stratégie mondiale visant à améliorer les statistiques agricoles et rurales

I. Introduction

1. Le présent rapport donne à la Commission de statistique un aperçu des progrès réalisés dans l'exécution du plan d'action pour la mise en œuvre de la Stratégie mondiale visant à améliorer les statistiques agricoles et rurales, l'établissement de plans d'action régionaux, la création de mécanismes de gouvernance, la mobilisation continue de ressources et les résultats obtenus dans ce domaine et la réalisation des premières activités de recherche et de développement des capacités.

2. À sa quarante et unième session, en 2010, la Commission a approuvé le contenu technique de la Stratégie mondiale et les orientations qui y étaient proposées et a pressé l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Groupe des amis de la Présidence sur les statistiques agricoles d'établir un plan en vue de leur mise en œuvre. Un rapport sur l'état d'avancement du plan a été présenté à la quarante-deuxième session, en 2011 (voir E/CN.3/2011/24). Le plan et les modalités de gouvernance y afférentes ont été approuvés à la quarante-troisième session, en 2012, où les participants ont appuyé la création d'un groupe d'experts interinstitutions sur les statistiques agricoles et rurales et approuvé le mandat de celui-ci.

3. Au regard des progrès réalisés, il convient de noter que l'exécution du programme a été quelque peu retardée par plusieurs facteurs (notamment la création d'un fonds mondial d'affectation spéciale pour les statistiques agricoles et la mise en place des dispositifs administratifs et juridiques nécessaires à l'établissement de mécanismes régionaux de gouvernance et au recrutement du personnel du bureau mondial). Pendant cette phase intermédiaire, ce sont principalement la Division de statistique de la FAO et les partenaires régionaux qui ont fourni les ressources nécessaires à la réalisation des travaux juridiques et techniques.

II. Gouvernance

A. Gouvernance mondiale

4. Depuis sa création, en décembre 2011, le Comité directeur s'est réuni quatre fois, soit directement, soit par téléconférence ou vidéoconférence. À ces occasions, plusieurs décisions importantes ont été prises. Il a été décidé que le Comité se composerait de représentants de deux pays par région, de tous les partenaires fournissant des ressources à l'appui de la Stratégie mondiale, de tous les partenaires d'exécution et de certains organismes internationaux et organisations utilisatrices. Il a en outre été convenu que, durant son premier mandat, le Comité serait coprésidé par le Directeur du Groupe de gestion des données sur le développement et l'Administrateur du Service de recherche économique du Département de l'agriculture des États-Unis. Le Comité a également décidé de créer un Conseil d'administration composé de sept membres qui sera chargé de prendre les décisions courantes concernant la mise en œuvre de la Stratégie mondiale. La version

définitive des mandats respectifs du Comité directeur et du Conseil d'administration a été établie et approuvée.

5. À sa troisième réunion, en février 2012, le Comité directeur a adopté le budget intégré du plan d'action (environ 84 millions de dollars), qui doit servir à financer, pour la période 2012-2016, l'exécution d'activités mondiales, régionales et nationales visant à renforcer les systèmes de statistiques agricoles de 90 pays. À la même réunion, il a approuvé l'allocation des crédits du budget de 2012 (y compris les fonds attendus et les contributions en nature) au bureau mondial et à chacune des régions [Afrique, Asie-Pacifique, Amérique latine et Caraïbes, Proche-Orient et Communauté d'États indépendants (CEI)].

6. À la quatrième réunion, en décembre 2012, les fonds attendus pour 2013 ont été affectés à des activités mondiales et régionales conformément aux indications données par les partenaires fournissant des ressources; ils seront principalement destinés aux régions Afrique et Asie-Pacifique. À cette réunion également, le Comité directeur a approuvé le plan d'action régional pour l'Asie et le Pacifique¹ et formulé des recommandations quant à la composition du comité consultatif scientifique qui conseillera le bureau mondial sur le programme de recherches méthodologiques. Ce comité, qui sera composé d'un nombre restreint d'experts internationaux reconnus dans le domaine des statistiques alimentaires et agricoles, contribuera aux travaux du groupe d'experts interinstitutions sur les statistiques agricoles dont la création avait été recommandée par la Commission de statistique à sa quarante-deuxième session.

7. Le Conseil d'administration s'est jusqu'à présent réuni trois fois, soit directement, soit par téléconférence ou vidéoconférence. À sa première réunion, le Directeur général du Bureau de statistique éthiopien a été nommé Président du Conseil pour ses deux premières années d'activité.

8. À sa deuxième réunion, le Conseil d'administration a approuvé le manuel de procédure régissant les modalités du décaissement des fonds destinés aux partenaires participants (bureaux d'exécution mondiaux et régionaux) ainsi qu'un cadre logique mondial simplifié dans lequel sont définis un petit nombre d'indicateurs pertinents et mesurables. Il a également approuvé le plan de travail et le budget des partenaires participants pour la période allant de juillet à décembre 2012, répartissant les fonds reçus jusqu'alors par le fonds d'affectation mondiale (plus précisément, la première tranche de la subvention accordée par le Ministère britannique du développement international). En raison des préférences des donateurs, certaines régions (Asie-Pacifique, Amérique latine et Caraïbes, CEI et Proche-Orient) ne se sont vu attribuer qu'un financement limité en vue de l'établissement de plans d'action régionaux.

9. À la troisième réunion, le Conseil d'administration a adopté les méthodes et principes qui lui permettront d'estimer le montant des fonds décaissables pour une année civile donnée, sachant que le versement des contributions des partenaires fournissant des ressources au fonds d'affectation mondiale suit un autre calendrier.

¹ Sous réserve de l'approbation de la Commission de statistique de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique à sa troisième session, qui s'est tenue du 12 au 14 décembre 2012, et de l'inclusion des recommandations formulées par la Commission des statistiques agricoles pour l'Asie et le Pacifique à sa vingtième session, en octobre 2012.

Il a également examiné les priorités définies dans les plans de travail de tous les partenaires participants pour 2013.

10. Des progrès ont également été réalisés dans la mise en place du bureau mondial. Au début de 2012, la FAO a commencé à recruter à deux postes clés (coordonateur du bureau mondial et coordonateur des recherches). Ces postes viennent d'être pourvus et le Coordonateur du bureau mondial a pris ses fonctions au sein de la Division de statistique de la FAO en décembre 2012. Dans l'intérim, c'est le personnel de la Division qui a appuyé l'exécution de toutes les activités liées à la Stratégie mondiale.

B. Gouvernance régionale

11. Le Comité directeur régional pour l'Afrique s'est réuni pour la deuxième fois le 26 novembre 2011, plusieurs mois après avoir approuvé le plan d'action régional à sa première réunion, en juillet 2011. À cette réunion, les activités menées dans le cadre du plan d'action ont été présentées, notamment le lancement dans tous les pays d'Afrique du questionnaire standard d'évaluation de pays et l'établissement d'un plan de travail et d'un budget régionaux détaillés intégrant les activités de la Banque africaine de développement et de la Commission économique pour l'Afrique. On a également présenté le plan de travail pour 2013, adopté avec certaines modifications, et désigné les 12 premiers pays qui le mettraient en œuvre. Entre autres décisions importantes, il a été convenu de renforcer la complémentarité et les synergies entre la Stratégie mondiale et les activités de suivi et d'évaluation menées par le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine grâce à une collaboration accrue. Les participants à la réunion ont en outre revu la composition du Conseil d'administration régional, qui comprend désormais des représentants du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, de deux pays et d'un donateur.

12. En Asie et dans le Pacifique, le Comité des statistiques de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), en consultation avec la Commission des statistiques agricoles pour l'Asie et le Pacifique, a créé un groupe directeur composé de représentants de nombreux pays et organisations qui est chargé de diriger l'élaboration du plan d'action régional. La CESAP et le Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique de la FAO ont assuré les services de secrétariat tandis que la Banque asiatique de développement, la CESAP et le Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique ont contribué à l'établissement du plan en leur qualité de partenaires.

13. Dans la région Amérique latine et Caraïbes ainsi que dans les pays de la CEI, les organes intergouvernementaux régionaux chargés de l'établissement des statistiques ont décidé d'établir des plans d'action régionaux et des groupes de travail ont été créés à cet effet dans chaque région. Le Brésil et le Mexique dirigent les travaux en Amérique latine et dans les Caraïbes, avec l'appui du Bureau régional de la FAO. Le Bureau des statistiques de la CEI fait de même dans les pays de la Communauté, en collaboration avec la FAO. Au Proche-Orient, le futur comité de statistique de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) devrait créer un groupe de travail chargé d'établir un plan d'action régional.

III. Mobilisation de ressources

14. Suite à une campagne de sensibilisation intensive, d'importants accords portant sur des subventions ont été signés entre le Ministère britannique du développement international, la Fondation Bill et Melinda Gates et le Ministère italien des affaires étrangères, pour un montant total d'environ 41 millions de dollars (soit 50% du budget total). Reste donc un déficit de financement d'environ 42 millions de dollars par rapport au budget approuvé du plan d'action, et des consultations sont en cours avec plusieurs grands donateurs bilatéraux et multilatéraux afin de le combler. La FAO, la Banque mondiale et la Banque africaine de développement ont versé des contributions considérables. La Banque asiatique de développement a financé des travaux de recherche menés dans le cadre du plan d'action pour l'Asie et le Pacifique. De nombreux partenaires ont appuyé la mise en œuvre de la Stratégie mondiale au moyen de contributions en nature, notamment en fournissant du personnel et des experts techniques. Le Gouvernement japonais, par exemple, a détaché un spécialiste chargé de l'appui au bureau régional pour l'Asie et le Pacifique.

15. Le fonds d'affectation mondiale a été créé et est administré par le Département de la coopération technique de la FAO avec la contribution de la Division de statistique, dont il est une entité distincte. Les donateurs susmentionnés y ont déjà versé des contributions initiales. Des efforts considérables ont été déployés pour établir des procédures et des instruments administratifs, financiers et juridiques en vue du versement de fonds aux partenaires, du suivi des résultats obtenus et de la communication d'informations à ce sujet. Plusieurs entités de la FAO et des institutions partenaires ont participé à ce processus de longue haleine, préalable de l'exécution des travaux techniques. Toutes les conditions sont désormais remplies et des versements ont déjà été effectués. Toutefois, d'après les indications reçues de nos partenaires fournisseurs de ressources, la majorité des fonds disponibles seront destinés au bureau mondial et aux régions Afrique et Asie-Pacifique. Seuls des fonds limités seront alloués à l'Amérique latine et aux Caraïbes, au Proche-Orient et à la CEI aux fins de l'établissement de plans d'action régionaux. Des activités de sensibilisation supplémentaires devront être menées afin de lever des fonds pour ces régions.

IV. Plans d'application régionaux et mondiaux

16. Le plan d'action pour la mise en œuvre de la Stratégie mondiale visant à améliorer les statistiques agricoles et rurales a été approuvé par la Commission de statistique en février 2012. Le cadre logique basé sur les résultats défini dans ce plan est axé sur un petit nombre de produits de haut niveau. Chaque plan d'action régional devra contenir un cadre logique dans lequel figurent des produits correspondants, de manière à ce que l'on puisse établir des rapports intégrés sur les résultats obtenus. Le cadre de résultats établi au niveau mondial se présente comme suit :

- Objectif : amélioration de la prise de décisions fondée sur des données concrètes en ce qui concerne la réduction de la pauvreté, la sécurité alimentaire, l'agriculture durable et le développement rural;

- Résultat : les pays concernés sont en mesure de mettre en place des systèmes statistiques leur permettant de produire et de diffuser sur le long terme des données agricoles et rurales actualisées et exactes, comparables entre les pays et dans le temps;
- Produit 1: organes de gouvernance efficaces créés et rendus opérationnels aux niveaux mondial et régional;
- Produit 2 : organes de coordination des systèmes statistiques, cadres juridiques et plans stratégiques établis par et dans les pays concernés en vue d'intégrer l'agriculture dans les systèmes statistiques nationaux;
- Produit 3 : nouvelles méthodes économiques de collecte, d'analyse et de diffusion des données établies et utilisées;
- Produit 4 : capacités accrues du personnel chargé de la production des statistiques agricoles dans les centres de formation régionaux (notamment les formateurs) et les pays concernés.

17. **Afrique.** Le plan d'action pour l'Afrique a été approuvé par le Comité directeur régional pour l'Afrique en juillet 2011, avant que le plan d'action mondial ne soit achevé. On s'emploie donc actuellement à mettre le cadre logique y afférent en conformité avec le cadre logique mondial.

18. **Asie et Pacifique.** Le plan d'action régional pour l'Asie et le Pacifique a été établi puis approuvé par la Commission des statistiques agricoles pour l'Asie et le Pacifique, le Comité directeur et le Comité de statistique de la CESAP, qui l'a entériné à sa troisième session, du 12 au 14 décembre 2012. Il donne un aperçu des capacités statistiques actuelles dans la région, décrit la méthode suivie au regard de l'exécution d'activités d'assistance technique, de formation et de recherche ainsi que les mécanismes de gouvernance et le cadre de suivi et d'évaluation, et expose le plan de travail et le budget pour les activités devant être entreprises aux niveaux régional et des pays.

19. **Amérique latine et Caraïbes.** Le Groupe de travail sur les statistiques agricoles et rurales pour l'Amérique latine et les Caraïbes a tenu sa première réunion les 6 et 7 septembre 2012. Les participants ont évalué l'état des systèmes statistiques des pays de la région en vue d'en cerner les principales lacunes et de déterminer les besoins en matière de formation, d'assistance technique et de recherche méthodologique. Le questionnaire standard d'évaluation nationale a été examiné et des recommandations ont été formulées quant aux moyens de l'adapter aux pays de la région. Les résultats de cette évaluation serviront de base à l'élaboration du plan d'action régional.

20. **Proche-Orient.** La FAO et la CESAO ont organisé une réunion d'experts informelle en vue d'engager des discussions au sujet du plan d'action régional. La prochaine session du Comité de statistique de la Commission devrait fixer le cadre dans lequel ce plan s'inscrira.

21. **CEI.** À la quarante-septième réunion du Conseil des chefs des services de statistique de la CEI, qui s'est tenue en avril 2012, les pays membres ont décidé de participer à la Stratégie mondiale et ont demandé au Bureau des statistiques de la Communauté et à la FAO de commencer à établir un plan d'action pour la région. À la quarante-huitième réunion, en octobre 2012, le Bureau des statistiques a présenté

une ébauche conceptuelle de plan d'action qui a été approuvée. Le plan est en cours d'élaboration et devrait être adopté au début de 2013.

V. Activités de recherche

22. En 2012, en attendant la création du bureau mondial, la Division de statistique de la FAO a commencé ou, dans certains cas, poursuivi des travaux dans plusieurs domaines définis comme prioritaires dans la Stratégie mondiale. On trouvera dans les paragraphes ci-après un aperçu de certaines des grandes activités entreprises.

Plan sectoriel d'élaboration de statistiques agricoles et d'intégration de l'agriculture dans les stratégies nationales de développement de la statistique

23. Le plan sectoriel est un pilier de la Stratégie mondiale. La FAO a collaboré avec le Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle (PARIS21) à l'établissement de nouvelles directives destinées à aider les pays à dûment intégrer les statistiques agricoles dans leurs stratégies de développement de la statistique. Un projet de document contenant les grandes lignes de l'harmonisation du plan sectoriel pour les statistiques agricoles sur les nouvelles directives relatives à ces stratégies a été établi et a fait l'objet d'un examen approfondi à la réunion d'experts organisée en décembre 2012 dans le cadre de la réunion de haut niveau des parties concernées par la Stratégie mondiale (de la préparation à l'action) (voir par. 27). Des bonnes pratiques ont déjà été définies et les documents techniques pertinents sont à la disposition des pays.

Directives relatives à la combinaison des recensements de population et des recensements agricoles

24. Les directives relatives à la combinaison des recensements de population et des recensements agricoles sont elles aussi essentielles à l'intégration de l'agriculture dans les systèmes statistiques nationaux et à la mise en place de programmes d'enquête et de recensement agricoles rationnels au niveau des pays. Établies conjointement par la FAO et le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), elles ont été publiées en 2012. Elles sont largement diffusées et certains pays les utilisent déjà comme référence.

Manuel d'utilisation de systèmes GPS de poche pour la mesure des surfaces cultivées

25. Ce manuel technique aidera de nombreux pays où la mesure des surfaces cultivées fait gonfler le coût des recensements agricoles à réduire sensiblement leurs dépenses en diminuant de 60 % le temps nécessaire pour effectuer les mesures. Le projet de manuel a été établi par la FAO en collaboration avec le Centre commun de recherche, le Programme alimentaire mondial et le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement.

Coût de la production agricole

26. Le coût de la production agricole fait partie des questions considérées comme devant être examinées en priorité dans le cadre de la Stratégie mondiale. Des travaux ont déjà été entrepris dans ce domaine et les pratiques nationales ont été

recensées aux fins de l'élaboration de directives générales. En Afrique et dans la région Asie-Pacifique, des groupes d'experts se sont réunis en vue de recueillir des données sur l'expérience des pays et de se mettre d'accord sur les orientations à suivre. Des bonnes pratiques ont été définies quant à la manière de résoudre les différents problèmes techniques liés à la mesure des coûts de production. Il a été convenu que l'élaboration du manuel pertinent serait une œuvre conjointe, de même que celle des supports de formation. On concevrait en outre un logiciel permettant de recueillir, de gérer et d'analyser les statistiques du coût de la production et d'aider les pays à appliquer les nouvelles méthodes.

Réunion de haut niveau des parties concernées par la Stratégie mondiale : de la préparation à l'action

27. La réunion de haut niveau des parties concernées par la Stratégie mondiale, qui s'est tenue à Rome des 3 au 5 décembre 2012, visait à lancer officiellement la Stratégie et à renforcer les partenariats en vue de renouveler les engagements pris en faveur de sa mise en œuvre. Cet événement de trois jours a également été l'occasion d'organiser des réunions d'experts sur quatre des domaines de recherche prioritaires : définition de nouveaux indicateurs de mesure des résultats dans les domaines de l'agriculture et de la sécurité alimentaire; évaluations nationales en vue de mesurer la capacité de production de statistiques agricoles; établissement de plans sectoriels stratégiques relatifs aux statistiques agricoles et rurales; et élaboration d'échantillons principaux pour la réalisation d'enquêtes agricoles intégrées avec celles sur les ménages. Les participants sont convenus des activités de recherche à entreprendre en priorité et ont établi un plan de travail pour la réalisation du projet de recherche pendant les cinq ans que durera la première phase de la Stratégie mondiale. Le rapport issu des réunions d'experts et les supports techniques présentés sont disponibles sur Internet, en anglais, à l'adresse fao.org/economic/ess/ess-events/global-strategy-2012.org. Les conclusions des réunions orienteront le programme de recherche et l'établissement des normes et lignes directrices qui seront publiées dans le cadre de la Stratégie mondiale.

VI. Évaluation de pays

28. Le questionnaire standard d'évaluation de pays a été établi. Il a été mis à l'essai dans 59 pays de la région Asie-Pacifique par la Banque asiatique de développement, la CESAP et le Bureau régional de la FAO pour l'Asie et le Pacifique et a été pris en compte dans l'élaboration du plan d'action pour l'Asie et le Pacifique. Certains problèmes ayant été mis en évidence concernant la qualité des réponses des pays, on a insisté sur la nécessité de revoir les questions. Sous la direction de la Banque africaine de développement, partenaire régional participant, le questionnaire a également été mis en œuvre dans la région de l'Afrique. Deux ateliers régionaux de formation ont été organisés par la Banque à l'intention des pays francophones et anglophones, en coopération avec la FAO. Un logiciel a été conçu afin que le questionnaire puisse être complété en ligne. Des responsables chargés non seulement de veiller à ce que les questionnaires soient dûment remplis mais aussi d'assurer la coordination entre les entités nationales fournissant des données ont été désignés dans chaque pays. En Amérique latine et dans les Caraïbes, le questionnaire a été examiné par le Groupe de travail sur les statistiques agricoles et rurales et des dispositions ont été prises pour coupler des pays dont les capacités

statistiques sont inégales afin que chacun ait les moyens de mener à bien l'évaluation.

VII. Activités de renforcement des capacités

29. Des activités expérimentales de renforcement des capacités ont été menées dans certains pays en vue d'appuyer la mise en œuvre des dispositions relatives aux trois piliers de la Stratégie mondiale.

Intégration des recensements de la population et de ceux de l'agriculture

30. Suite à l'élaboration de lignes directrices en vue de l'intégration des recensements de la population et de ceux de l'agriculture, deux ateliers régionaux ont été organisés : l'un à Nouméa, du 28 mai au 1^{er} juin 2012, en collaboration avec le secrétariat de la Communauté du Pacifique, le FNUAP et PARIS21; l'autre à Amman, du 24 au 28 juin 2012, en collaboration avec la CESAO et l'Institut arabe de formation et de recherches statistiques. Les participants se sont dits très favorables aux lignes directrices et ont examiné les avantages de l'intégration, les situations dans lesquelles celle-ci serait opportune et les meilleurs moyens d'y parvenir dans tel ou tel pays compte tenu de la situation nationale.

Élaboration d'un plan sectoriel de production de statistiques agricoles en Tanzanie

31. Dans le cadre de la mise à l'essai de la Stratégie mondiale, une mission menée conjointement par la FAO et le Département de l'agriculture des États-Unis s'est rendue en Tanzanie afin d'évaluer l'état du système de statistiques agricoles, de cerner les besoins des utilisateurs, de déterminer l'étendue de l'appui technique actuellement fourni en matière de statistique et de recenser les domaines dans lesquels il convenait en priorité de fournir un appui supplémentaire et de renforcer les capacités. La mission a pris l'avis de l'ensemble des parties intéressées, y compris les spécialistes et les hauts fonctionnaires du Gouvernement et les principaux partenaires de développement. Elle a travaillé avec le personnel national à l'élaboration d'une proposition qui a été approuvée par tous les partenaires et est utilisée comme référence pour l'établissement de statistiques agricoles. L'une des principales activités dont la réalisation est prévue est l'élaboration d'un plan stratégique en matière de statistiques agricoles et rurales dans le cadre d'un processus inclusif et sous la direction d'une équipe nationale, avec l'appui d'un large éventail de partenaires parmi lesquels la FAO, le Département de l'agriculture des États-Unis, le Service de statistiques agricoles des États-Unis, USAID, l'Agence japonaise de coopération internationale, la Banque africaine de développement et le Ministère britannique du développement international.

CountrySTAT

32. La plateforme CountrySTAT permet notamment de diffuser l'ensemble minimal de données de base prévu dans le cadre de la Stratégie mondiale, qui porte sur quatre domaines statistiques (situation économique, sociale, environnementale et géographique) et utilise 41 variables principales. On a aidé 21 pays participant au projet à intégrer cet ensemble de données dans leur système.

VIII. Orientations à suivre et priorités pour 2013

33. Suite à l'adoption du plan d'action mondial à la quarante-deuxième session de la Commission de statistique, en février 2012, la FAO et ses partenaires, utilisant pour ce faire leurs propres ressources, se sont intensivement employés à créer les conditions propices à la mise en œuvre du plan. Des mécanismes de gouvernance ont été mis en place et sont opérationnels au niveau mondial et dans certaines régions et des dispositifs administratifs, financiers et juridiques ont été établis. Le recrutement à des postes clefs au bureau mondial est en cours et, grâce à une campagne énergique de mobilisation de ressources, des accords de financement conclus avec d'importants partenaires ont permis de recueillir environ 50 % des fonds nécessaires. Des réunions et des consultations avec des experts ont abouti à la formulation d'orientations techniques et ont permis d'établir un consensus sur les activités de recherche à mener en priorité et les meilleurs moyens de les entreprendre. Par ailleurs, le site Internet de la Stratégie mondiale continue d'être mis à jour; on y trouve des documents relatifs aux réunions et aux plans d'action, des supports techniques et des liens vers les organisations partenaires.

34. L'année 2013 sera axée sur la réalisation de travaux techniques dans les domaines de la recherche méthodologique, de l'assistance technique aux pays et de la formation aux niveaux mondial, régional et national.

35. À l'échelle mondiale, les priorités pour 2013 seront les suivantes :

a) Mener à bien la mise en place du bureau mondial en pourvoyant les postes restants et organiser des réunions régulières des organes directeurs;

b) Appuyer l'élaboration de plans d'action régionaux (en mettant l'accent sur l'Amérique latine et les Caraïbes, le Proche-Orient et la CEI);

c) Lancer une campagne de sensibilisation et de communication intensive et continuer de mobiliser des ressources;

d) Entreprendre ou poursuivre des activités de recherche articulées autour d'un certain nombre d'axes prioritaires définis à l'occasion des réunions d'experts et approuvés par le Conseil d'administration, notamment un cadre pour la mise en place d'un programme de statistiques agricoles intégrées, un plan sectoriel stratégique pour les statistiques agricoles et rurales, un échantillonnage principal, un programme d'enquête intégré, des méthodes d'estimation des coûts de production, des méthodes de recensement des troupeaux nomades, des méthodes d'estimation des pertes après récolte, des méthodes d'estimation des surfaces cultivées, du rendement des cultures et de la production dans des conditions difficiles (cultures mélangées, cultures continues et répétitives, cultures racines), l'adoption de nouvelles technologies en matière de statistiques agricoles (utilisation de systèmes GPS et utilisation de tablettes et d'assistants numériques personnels pour réaliser des interviews sur place assistées par ordinateur, notamment) et l'amélioration des données administratives sur l'agriculture;

e) Élaborer les lignes directrices, manuels et supports de formation correspondants et les faire traduire dans les langues officielles de l'ONU.

IX. Points à examiner

36. La Commission est invitée à :

- a) Prendre note des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Stratégie mondiale et formuler des recommandations à ce sujet;
 - b) Approuver les orientations et priorités proposées pour 2013;
 - c) Demander aux pays et aux partenaires fournissant des ressources d'appuyer la mise en œuvre de la Stratégie mondiale et de promouvoir la mobilisation des ressources nécessaires pour combler le déficit de financement.
-